



FDSEA – JA 46 DÉFEND VOS INTÉRÊTS !



**Revendiquer, Agir, Proposer, Manifester... pour trouver des Solutions.
Au niveau Local comme au niveau National !**

Mobilisation 2024 historique : 400 manifestants par jour pendant 8 jours !

Nous tenons tout d'abord à vous remercier. L'énergie que vous avez déployée collectivement l'hiver dernier force le respect !

Votre présence massive est le reflet de nos convictions et de notre détermination à faire entendre notre voix. Grâce à ce mouvement, nous avons pu mettre en lumière les incohérences et injustices du métier que nous subissons au quotidien : retards de paiement des aides, la multiplication des contraintes environnementales, surcharge administrative et concurrence déloyale.



Après les promesses du gouvernement, place au travail de fond

Certes, de nombreuses annonces ont été faites à la sortie du mouvement.

Pour autant, le travail est encore long.

Le climat politique que vous connaissez, a retardé considérablement la mise en place de certains acquis.

C'est là, toute l'importance d'avoir un syndicat structuré comme le nôtre !

Depuis maintenant un an, nous maintenons la pression partout en France auprès de nos Parlementaires et services de l'État.

Plus de 100 mesures sont encore sur la table. Peu importe le gouvernement, nous continuerons.

Aujourd'hui, il est temps de redonner aux agriculteurs le goût d'entreprendre.

FOCUS SUR LES AQUIS



- **Abandon de la hausse (200€/1000L en 2023)**
- **Avance de trésorerie**
- **Prix réduit directement à la pompe au 1^{er} juillet**

GNR

- **Doublage des contrôles (+ 150 contrôleurs et des sanctions renforcées**
- **2% du CA pour non-respect EGALIM et 10% si tromperie sur l'origine**

EGALIM

- **Déduction fiscale s'appliquant à l'élevage bovin**
- **La déduction n'aura pas à être réintégrée**
- **Maintien des compensations : (plus-values, plafond du micro-BA)**

FISCAL / SOCIAL

- **Fonds d'urgence à hauteur de 80 M€ en 2024**
- **Des mesures structurelles (arrachage temporaire) à hauteur de 150 M€ sur deux ans**

VITICULTURE

- **50 M€ supplémentaires => définition des critères en cours**

Agriculture biologique

- **Décision UE : Adoption dérogation jachère**
- **Retraite : traduire dès 2026, le principe de calcul des 25 meilleures années.**

Autres

- **Seul 1 contrôle annuel (préfet), hors justice**
- **Mois de la simplification en département => durant le mois de février**
- **Suppression du Conseil stratégique phyto**

Simplification

- **Engagement pour l'adoption rapide de la PPL sur les troubles de voisinage**

Voisinage

Retrouvez sur AGRI 46 l'ensemble des mesures

Aides conjoncturelle : 5 millions d'€ pour le Lot !

Pour faire suite au CDE du vendredi 20 septembre 2024 et aux demandes professionnelles (FDSEA-JA-CA-syndicats spécialisés), **2,5 millions d'€ de dégrèvement TFNB ont été attribués au secteur viticole et noix** et suite à l'épisode de gel de printemps. (De 40 à 90 % pour la viticulture et 80 % en vigne). Des tournées ont été réalisées par la profession afin de justifier ces pertes. A cela, s'ajoute un dégrèvement de 30 % sur les terres arables sur l'ensemble du département. Le travail est encore en cours pour justifier une perte supérieure dans certains secteurs.



Le réseau au chevet de filières en crise

Suite à des cellules de crise avec l'ensemble de la profession et élus parlementaires, FDSEA-JA et syndicats spécialisés ont multiplié les actions et des rencontres avec les parlementaires, la Préfète et responsables nationaux du réseau afin de trouver des accompagnements à court à moyen terme. Nous avons également accompagné les producteurs bailleurs dans le plan d'arrachage. A ce jour, des fonds d'urgence ont été obtenus **pour un montant de 2,5 millions (viticulture et agriculture Bio)**. Le combat est loin d'être fini, en particulier sur la filière noix avec des demandes resté à ce jour sans réponse.



Crise sanitaire MHE – FCO : La profession met la pression



Face à une situation sanitaire qui menace les cheptels, le réseau FDSEA – JA – Syndicat d'Elevage Ovin ont tiré le signal d'alarme !

En effet, des fonds d'indemnisations sont débloqués pour des pertes de mortalités FCO et MHE géré par un fonds FMSE de 19 millions pour 2023 et par un fond d'urgence de 75 millions d'euros pour 2024.

Mais les pertes indirectes sont encore plus préoccupantes... une estimation est en cours afin d'examiner le manque de productivité sur l'année 2025 en Bovin et Ovin... Enfin, nous demandons à l'Etat une réelle stratégie de lutte contre ces maladies avec une meilleure anticipation.

Prédation : Cette année encore, notre département a été victime d'attaque

Cette année encore, notre département n'a pas été épargné. Peu importe le secteur concerné, les responsables départementaux du dossier accompagnent les agriculteurs impactés. Riches de leur expérience, ils font part de leurs approches et aide dans les procédures administratives en relation avec les services de l'état.

Dégâts de Gibiers : Des nouvelles mesures pour lutter contre ce fléau...

La situation devient ingérable dans de plus en plus de secteurs. A l'initiative de FDSEA JA, des nouvelles mesures ont été prise par l'État cette année. Convaincu que la chasse ne resoudra pas la totalité des problèmes, nous avons obtenu **le droit au piégeage de sanglier sur l'ensemble du département ...** et ça marche ! Cette méthode a déjà fait ses preuves. Nous avons également obtenu **l'Augmentation de la capacité de chasse tout au long de l'année (ouverture du 1 juin au 31 mars) + Affût hors période de chasse.**

Nous sommes conscients que le combat ne s'arrête pas là ... des discussions sont en cours avec les services de l'État pour la mise en place des tirs de nuit.

